

Histoire



MÉMOIRE



éditorial

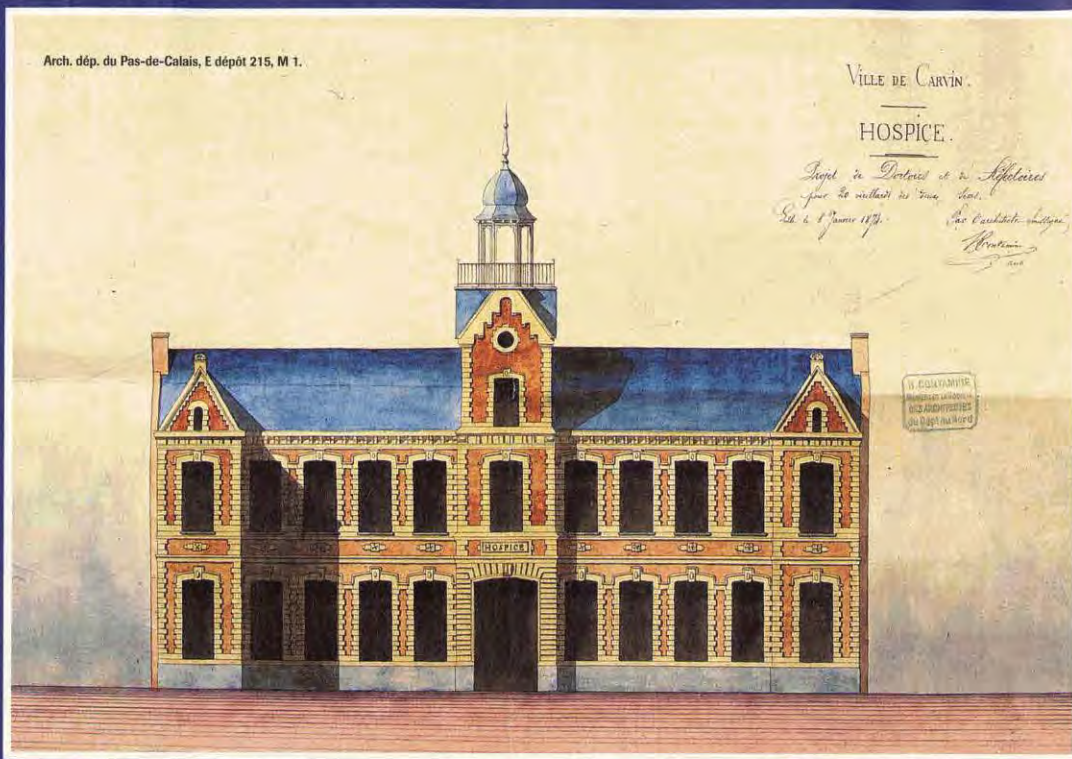
Le bulletin trimestriel *Histoire et Mémoire* a pour objectif principal de faire connaître les documents conservés par les Archives départementales – nos «fonds», selon l'expression si évidemment patrimoniale des conservateurs – : les présenter, les expliquer, les exploiter ou, du moins, fournir les clefs méthodologiques de leur utilisation historique. C'est sa raison d'être.

On nous permettra néanmoins de consacrer une part modeste de nos colonnes à la présentation des statistiques qui rendent compte de l'activité de nos Archives en 1998. C'est un exercice annuel salutaire : occasion pour tous d'envisager l'action accomplie avec recul et, pour le président de l'exécutif départemental auquel les lois de décentralisation ont confié la responsabilité de ce service, de dresser un bilan et d'informer de l'emploi des deniers publics.

Les collections se sont enrichies de plus de 350 mètres linéaires. Leur traitement scientifique et matériel a été mené de pair : de nouveaux instruments de recherche ont été élaborés et engrangés dans la base de données informatisée des Archives. Mais, surtout, les chiffres sont marqués par une nouvelle progression de la fréquentation de nos deux salles de lecture. Ils viennent confirmer que les efforts consentis par la collectivité départementale sont tout entiers au service du public. C'est leur sens et leur justification ; en cela, ils sont aussi un encouragement à poursuivre.



Roland HUGUET
Président du Conseil général



Fondation de l'hôpital Sainte-Catherine, 1299.
Arch. dép. du Pas-de-Calais, E dépôt 215, GG 140 a
(parchemin en forme de chiromagraphe)

Archives communales de Carvin

Par délibération en date du 26 novembre 1998, le conseil municipal de Carvin a demandé le dépôt aux Archives départementales de l'ensemble de ses archives antérieures à 1913, y compris l'état civil.

Le transfert des documents, opéré le 21 janvier dernier, constitue le point d'orgue d'une politique de collaboration exemplaire entre les Archives et le maire de la commune, M^{me} Odette Dauchet.

Si le dépôt aux Archives départementales des documents de plus de cent ans d'âge constitue une obligation pour les communes de moins de 2 000 habitants, les villes conservent en effet leurs archives, sous le contrôle scientifique et technique du directeur des Archives départementales. L'article L. 1421-8 du code général des collectivités territoriales prévoit cependant que des documents peuvent être déposés aux Archives départementales à la demande du conseil municipal. C'est cette procédure qui a permis l'entrée aux Archives départementales des archives de Carvin.

Qu'il s'agisse d'un dépôt obligatoire ou volontaire, les archives communales restent propriété de la commune. Elles sont classées dans une série créée à cet effet (dite E-dépôt), selon le plan de classement réglementaire des archives communales. Leur conservation et leur communication sont assurées dans les conditions prévues pour les archives départementales.

Le classement des archives anciennes de Carvin avait été réalisé en 1993 par mademoiselle Virginie Malolepszy, étudiante en archivistique recrutée par la commune grâce à l'intervention des Archives départementales. Avec le transfert de l'ensemble des documents antérieurs à 1913, c'est une nouvelle étape qui est franchie : les archives modernes (postérieures à la Révolution) ont été inventoriées et sont désormais à la disposition du public (à l'exception notable des registres paroissiaux et de l'état civil, dont seul le microfilm est communiqué).

Le fonds, coté EDEP 215, constitue un ensemble important, de près de 10 mètres linéaires. Les archives anciennes occupent à elles seules 1,8 m.l. de rayonnage, dont près de 1 m.l. pour les registres paroissiaux (qui commencent dès 1612). Le document le plus ancien est la charte de fondation de l'hôpital Sainte-Catherine, datée de 1299 et conservée sous la cote GG 140.

Les archives modernes sont d'une richesse inégale selon les séries. La collection des registres de délibérations du conseil municipal est parfaitement complète depuis 1806. Fait plus rare, les registres des arrêtés se succèdent sans solution de continuité de 1795 à 1926. Les séries F (*Statistiques*), H (*Affaires militaires*) et I (*Police et hygiène*) sont particulièrement bien représentées. Au contraire, les documents électoraux et la comptabilité sont presque absents.

L'historien local sera sans aucun doute intéressé par certains documents généralement mal représentés dans les archives des communes, comme l'important dossier relatif aux sapeurs-pompiers (H 6). On peut signaler à l'historien de l'économie que Carvin a conservé une importante série de statistiques agricoles et industrielles (F 3 et F 4).

Le généalogiste, lui, trouvera matière pour ses recherches, dans le registre des bans de mariages tenu de 1767 à 1793 (GG 68), les tables annuelles des naissances portant la mention du décès et dressées de 1824 à 1900 (E 30) ou dans les nombreux documents concernant les étrangers, parmi lesquels on peut signaler la collection complète des registres d'immatriculation de 1893 à 1914 (I 3 à I 6).

D'une manière générale, le fonds de Carvin se signale par sa grande cohérence et son ampleur chronologique, exceptionnelles pour une commune du bassin minier. Les destructions de la Grande Guerre n'ont semble-t-il atteint que le plan cadastral et la bibliothèque populaire (dans laquelle on signale en 1935 « 376 [volumes] manquants de la guerre »). Les archives communales de Carvin ont par ailleurs toujours bénéficié du zèle de serviteurs modèles, parmi lesquels on relèvera la figure du maire en fonction en 1886, M. Baggio. L'archiviste de l'époque concluait ainsi son inspection : « Possédant son cadre de classement comme un archiviste de profession, M. Baggio a classé avec un soin infini par séries, par affaires, par dossiers, les moindres papiers de sa mairie [...]. Les classements des Archives départementales resteraient certainement au-dessous de ceux-là si l'on essayait la comparaison. »

Réjouissons-nous de voir que l'intérêt pour les archives a perduré chez les maires de Carvin et espérons que les Archives départementales sauront se montrer dignes de l'honneur qui leur est fait !

Nathalie Vidal

Statistiques de l'année 1998

Total des versements :
353 m.l. (mètres linéaires)
 soit Archives des services publics ou assimilés : **302 m.l.**
 Archives privées : **2 m.l.** par voie extraordinaire
 Bibliothèque : **49 m.l.**

Classements, tris et préparation d'instruments de recherche
 (toutes séries confondues)
784 m.l. classés ; **19 927** analyses informatisées
 (soit une base informatique qui compte désormais **129 750** analyses accessibles)
676 documents iconographiques auxquels s'ajoutent **5 322** feuilles de plans cadastraux

Conditionnement et reconditionnement de documents : 719 m.l.

Conditionnement et reconditionnement de documents figurés : 5 998

Contrôle des archives communales : 12 communes

Nombre de lecteurs en salle de lecture :
2 272 pour **12 399** séances (journées de consultation)
 soit **1 418** généalogistes
420 scientifiques
434 lecteurs divers

Communications de documents en salle de lecture :
28 479 articles d'archives
8 125 ouvrages, périodiques ou journaux officiels
2 165 microfilms et microfiches (sans compter les bobines de microfilm mises en libre accès en salle de lecture)

Communications de documents à l'extérieur :
942 articles d'archives dans les services administratifs
1 901 microfilms et microfiches dans d'autres services d'Archives ou bibliothèques

Recherches scientifiques et historiques poursuivies en salle de lecture : 240
 soit **183** Maîtrises
31 DEA
26 Thèses

Recherches réalisées en réponse aux courriers : 820
 soit **234** recherches à caractère scientifique
584 recherches à caractère administratif et autres

1914-1918 le Pas-de-Calais en guerre

Les gammes de l'extrême

A l'occasion du 80^e anniversaire de la fin du premier conflit mondial, le Conseil général du Pas-de-Calais (Archives départementales) publie un ouvrage de 248 pages, abondamment illustré (41 clichés en noir et blanc, 9 en couleur).

Fruit de la collaboration entre l'inspection académique et le Conseil général, préparé par les professeurs du service éducatif et les conservateurs des Archives départementales, il prend la forme de documents d'archives édités en fac-similé et accompagnés de synthèses historiques introductives. C'est la formule qui avait déjà été appréciée avec *1936, le Front populaire dans le Pas-de-Calais* (1997) et *Moulins du Pas-de-Calais* (1995).

Les 89 documents proposés sont puisés aux richesses des Archives départementales, mais aussi au Service historique de l'armée de terre à Vincennes. Publiés le plus souvent pour la première fois, ils sont regroupés autour de six thèmes :

- ◆ **Faire la guerre** (les événements militaires)
- ◆ **Raconter et témoigner** (les différents types de récits ou de témoignages)
- ◆ **Les autres fronts ou la guerre des civils** (l'effort de guerre et ses conséquences sur la vie des populations civiles)
- ◆ **Les oubliés** (les souffrances de la zone occupée et les malheurs des prisonniers et évacués)
- ◆ **Une guerre mondiale** (l'internationalisation du conflit)
- ◆ **Les champs d'honneur** (le culte des morts et la commémoration)



Affiche de rationnement. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 17 FI B 185

Au fil des pages, les documents éclairent de hauts faits de la guerre ou en révèlent des aspects méconnus : un ordre manuscrit du général Barbot, un tract pacifiste d'origine allemande, des comptes rendus de la commission de contrôle postal de Calais, une poésie patoise sur le bombardement d'Arras, les ordres et réquisitions du commandant allemand de Brebières, des rapports sur les exactions allemandes, divers rapports sur l'utilisation de la main-d'œuvre chinoise, un plan du cimetière militaire allemand provisoire de Croisilles ou l'avis du préfet sur le projet de monument aux morts d'Avion etc.

L'ensemble offre une vision renouvelée du conflit, inspirée des recherches universitaires les plus récentes, tout en permettant à chacun de construire une réflexion personnelle.

Ouvrage de 248 pages, format 21 x 29,7 cm. Prix de vente : 120 F (+ 25 F de frais de port). Chèque à libeller à l'ordre de M. le payeur départemental.

Pour toute information complémentaire, contactez la chargée de communication : Téléphone : 03 21 21 61 93



Affiche de l'illustrateur Alcide Robaudy, 1915. Arch. dép. du Pas-de-Calais, P 6349



Folklore

Les vieux métiers de la rue

L'histoire de notre département ne se résume pas à une succession de grands événements, c'est aussi le quotidien de ceux qui nous ont précédés.

Après la première guerre mondiale, la population s'accroît, le pouvoir d'achat se renforce et le commerce, évidemment, suit la même progression. Accablé, mal rémunéré pour des journées interminables, le travailleur manuel qui exerçait son métier dans la rue a peu à peu déserté nos villes et nos campagnes.

Pourtant, l'époque de ces petits métiers n'est pas si lointaine, celle des marchands ambulants aussi pittoresques que leurs équipages, qui apportaient une animation toute particulière à la vie locale.

Puissent ces quelques lignes raviver des souvenirs chez les plus anciens et inciter les autres à la recherche en vue d'approfondir le sujet.

Le raccommodeur de faïence et de porcelaine

À cette époque, les budgets des familles étaient bien modestes et on ne jetait pas une pièce de vaisselle cassée si on estimait qu'elle était réparable. Ses outils dans deux musettes, le raccommodeur passait chaque semaine dans les villages. Dans une hotte accrochée au coude, il déposait soigneusement les objets collectés : le morceau principal portait écrit le numéro de la maison. Si la récolte était bonne, il s'installait sur le trottoir et se mettait au travail sous l'œil attentif des enfants du quartier. Les plats et vases rafistolés étaient ensuite livrés, non sans discussion car la ménagère marchandait par habitude, trouvant toujours le prix demandé exagéré.

Le rétameur

Dans une roulotte à demeure, le rétameur étalait les couverts alors façonnés en fer-blanc ou en alliage d'un gris foncé. Il faisait des points de soudure aux casseroles et marmites, remplaçant les fonds quand ils étaient devenus trop minces etc. C'était tout un spectacle de le voir allumer son foyer au charbon de bois, l'activer avec son soufflet, décaper les pièces à souder et obstruer le trou avec son fer brûlant et sa barre d'étain. D'autres rétameurs s'attaquaient à un petit chariot, parcouraient les rues et faisaient les réparations les plus simples sur place.

Le rémouleur

Il faisait plusieurs tournées durant la belle saison, traversant les villages en criant « Rémouleur...v'la rémouleur ! » Selon ses possibilités financières, il disposait soit d'une simple meule et de ses accessoires, montée sur un bâti avec brancards,

qu'il poussait, soit d'un modèle plus perfectionné, tiré par un gros chien que son maître aidait en temps utile, soit d'une voiturette avec plusieurs meules, tirée par un baudet ou un poney. Dans ce cas, il s'agissait souvent d'un couple : la femme allait de porte en porte collecter les instruments à aiguiser tandis que le rémouleur s'activait à la meule.

Le raccommodeur de parapluies

La hotte renfermant les parapluies à réparer sur le dos, il parcourait les rues en criant à tue-tête « Pa...rapluies ! » Si la clientèle était insuffisante, il refaisait le chemin à rebours et frappait à chaque porte, l'entrouvrant même parfois et demandant « Pas de parapluies à réparer ? » Le dos au mur, il réparait sur place les parapluies les moins abîmés. Il emportait les autres et les livrait la semaine suivante.

Le rempaillier de chaises

Ses tournées étaient saisonnières. Il passait dans les rues avec une baladeuse aménagée de façon à loger le plus de chaises possible. Il s'installait à l'abri d'un mur et remettait à neuf les sièges des chaises, sous le regard toujours aussi intéressé des enfants du coin. Ce qui n'était pas réparé sur place, était emporté et rendu la semaine suivante.

Le cardeur ou matelassier

Il venait par beau temps rebâtir les matelas. Sur le trottoir, vis-à-vis de la maison, il étendait une longue toile sur laquelle la cardeuse, actionnée par une pédale mue par le pied, projetait la laine. Le matelas écrasé au départ, était une fois rempli, deux ou trois fois plus volumineux. Les familles les plus modestes n'avaient pas de matelas de laine mais en kapok (fibre végétale constituée par les poils soyeux qui recouvrent les graines du kapokier) ou en zostère (plante aux feuilles allongées en forme de lianes). Les matelas des enfants en bas âge étaient quant à eux en paille d'avoine.

Le chiffonnier (Ch'cach'à loques)

Il collectait les chiffons, les peaux de lapins, les gros os, de la vieille ferraille... dans une baladeuse ou une carriole. Dès qu'ils entendaient « A loques, à loques ! » ou qu'ils voyaient la carriole entrer dans le village, les enfants allaient chercher les chiffons qu'ils avaient préparés et cachés le mieux possible, ou ils furetaient dans tous les coins pour trouver de vieux habits et des pièces de linge usé. Qu'offrait-il donc de si excitant ? Des

moulin à vent montés sur des tiges de bois, des cerfs-volants, des mirlons, des ballons de baudruche ou des éventails. Il offrait aussi des friandises, des rubans enroulés ou de tout petits biscuits : les « nics-nacs ». Le chiffonnier les présentait avec ses mains crasseuses d'avoir touché des choses dont l'état de propreté était parfois inqualifiable, mais c'était bon ! Quant aux mères, elles aussi de la partie, leur choix se portait sur de la vaisselle.

Le ramasseur de peaux de lapins (Ch'marchand d'piaux d'lapins)

Dans la plupart des maisons ouvrières, on faisait de l'élevage de lapins. Ils étaient nourris à très peu de frais avec les épluchures de légumes, les produits du jardin ou l'herbe des champs. À point pour la table, ils étaient sacrifiés en fin de semaine pour le repas du dimanche, remplaçant le traditionnel bœuf bouilli. Les peaux étaient alors bourrées de paille pour en augmenter le volume, ce qui faisait espérer quelques piécettes supplémentaires à la vente. Le marchand passait à vélo et emportait les peaux sur le porte-bagages ou les pendaient enfilées à des fils de fer, accrochés au cadre et au guidon.

Le vitrier

Le porte-vitres fixé sur le dos par des bretelles en cuir, la musette à outils en bandoulière, le seau à mastic à la main, voilà le vitrier qui arpente les rues en criant « Vi...trier, Vi...trier ! » pour signaler son passage. De temps à autre il chantait sa rengaine « Encor' un carreau d'cassé, v'la l'vitrier qui passe ! » À l'appel du client, l'homme se débarrassait avec soin de son chargement qu'il pose contre le mur d'une maison. Il est très vite entouré d'enfants venus surtout demander une petite boule de mastic qui leur servira de pâte à modeler. Pour le malheur des carreaux, les corons étaient autant de terrains de jeu que de terrains de football !

Bibliographie :

- P. Raymond, *Dictionnaire des vieux métiers*, Melun, 1994.
- Les métiers au Moyen Âge*, Institut d'études médiévales. Louvain-La-Neuve, 1994.
- A. Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, 1935.
- P. Pierrard, *La vie quotidienne dans le Nord au XIX^e siècle*, Paris, 1976.
- J. Joly, *Vivre au village en Flandre-Artois-Picardie*, Bar-le-Duc, 1996.
- C. Deleuvre, *Les galochiers du pays de Lille*, Lille, 1993.



Carte postale début XX^e siècle, Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 J 620 pièce 171.



LA PRESSE EN SES PAYS Le Boulonnais

Des présentations générales des collections de journaux des Archives départementales ont déjà été données dans les livraisons n°8 (« Presse d'hier et d'aujourd'hui ») et 11 (« Archives de presse ») d'*Histoire et Mémoire*. Compte tenu de l'intérêt de cette source pour toute recherche historique, nous entamons ici, avec la presse boulonnaise, une série d'articles consacrés à la presse politique du département, brièvement analysée par grande zone géographique.

Le Boulonnais a été choisi pour ce premier numéro en raison de la création en 1827 du *Franc parleur libéral*, qui marqua le renouveau de la presse politique dans le département, de l'apparition d'autres titres dès 1835 et aussi de la présence de nombreuses imprimeries.

Parmi les quelque 40 journaux définis ou reconnus comme « politiques », nous avons sélectionné 15 titres paraissant donner un reflet représentatif de la vie politique de Boulogne-sur-Mer et des environs. Nous avons volontairement laissé de côté les grands titres paraissant dans tout le département du Pas-de-Calais, voire dans la région entière (ex : *La Croix du Pas-de-Calais*, *La France du Nord*, pourtant créée à Boulogne-sur-Mer en 1869, l'édition boulonnaise de *La Voix du Nord*...). Les recherches ont été faites à partir des journaux conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, ainsi que dans les sous-séries 1 J (1629 à 1640 : dossiers constitués à partir de dépouillements effectués aux Archives nationales et aux Archives départementales), 10 T (contrôle de la presse et de la librairie), 2 Z (fonds de la sous-préfecture de Boulogne) et dans la série W.

Le journal le plus ancien imprimé à Boulogne-sur-Mer et conservé aux Archives départementales se nomme : *L'Observateur. Journal de Boulogne et de Montreuil défendant les intérêts communaux politiques, agricoles, littéraires et commerciaux des deux arrondissements, Boulogne-sur-Mer, Montreuil, Calais, Hesdin, Marquise, Guines, Desvres, Samer, Etaples, Fruges et Campagne*. Créé le 9 juin 1842, il se définit comme un journal « réellement indépendant », chargé de veiller aux intérêts des deux arrondissements. Il fusionne le 7 janvier 1844 avec *La Colonne*. Le journal ainsi créé s'intitule *La Colonne et L'Observateur, journal politique de Boulogne et de l'arrondissement*. Il tire à environ 650 exemplaires en 1866, 700 exemplaires en 1881 et parfois de 900 à 1 000 exemplaires quand il s'agit de reprendre certains documents agressifs ou certaines attaques contre la République. En 1881, il est catalogué comme diffusant une opinion royaliste et ardemment cléricale.

La Colonne a pour concurrent direct à Boulogne-sur-Mer *L'Impartial*, créé en 1848 et apparaissant comme influent sur le public des anciens bonapartistes de Boulogne et des campagnes environnantes. Dans un rapport de 1861, *L'Impartial* est signalé comme patronné par l'administration municipale, *La Colonne* représentant l'opposition au maire. Un autre rapport de 1864 signale le changement de municipalité et fait état du fait que *L'Impartial*, resté l'organe de l'administration municipale, défend maintenant les gens qu'il fustigeait du temps de l'ancienne administration municipale, tandis que *La Colonne* est devenue l'organe de l'ancien maire et de ses partisans¹.

En mai 1884, *La Colonne* disparaît, remplacée par *L'Express* (cléricale). Le 1^{er} juin 1888, la Maison Delahodde abandonne *L'Express* pour faire revivre *La Colonne*. Le 16 mai 1890, *La Colonne* et *L'Express* sont réunis sous la direction de la Maison Delahodde. *L'Express* affiche, en 1888, « une opinion orléaniste cléricale très hostile et paraît être influent sur son parti et sur la population maritime de Boulogne-sur-Mer à laquelle il consacre des articles très étudiés ». Créé en 1905, *Le Télégramme* (voir encadré) devient peu à peu le principal journal du secteur. À la Libération, ses biens sont confisqués à concurrence de 50 % et, en 1946, ses locaux attribués au *Journal du Pas-de-Calais* et de la Somme.

Ce nouveau journal, de tendance Mouvement Républicain Populaire, se voit renfloué à deux reprises. Il devient indépendant et ouvre ses colonnes à tous les partis, sauf aux communistes, pour les communiqués des campagnes électorales. Il disparaît en septembre 1965.

Dans les années 1880, d'autres titres sont apparus. *L'Indépendant de Boulogne-sur-Mer*, républicain radical créé en 1882, voit son tirage passer de 1 200 exemplaires en 1886 à 2 100 en 1902 et paraît avoir une influence sur les ouvriers de Boulogne-sur-Mer. Il est remplacé en 1903 par *Le Boulonnais*, radical, qui de 1 600 exemplaires en 1903, passe à 5 000 en 1910, redescend à 3 000 en 1915 pour finir à 2 100 en 1921, date à laquelle il devient *Le Républicain du Pas-de-Calais*, organe de défense laïque et d'évolution sociale (tendance radicale socialiste). Le tirage, de 2 300 exemplaires au 1^{er} avril 1921 en tant que quotidien, passe à 1 000 puis à 800 quand le journal devient bi-hebdomadaire. Il disparaît en 1940.

À la suite des législatives de 1906, les socialistes créent *Le Réveil de Boulogne*, filiale du *Réveil du Nord*. Les premiers articles visent exclusivement les radicaux et radicaux-socialistes. Son tirage passe de 2 000 en 1911 à 450 exemplaires en 1923. *Le Réveil de Boulogne*,

défini comme l'organe hebdomadaire des sections socialistes du Boulonnais de 1909 à 1919, devient l'organe hebdomadaire socialiste et syndicaliste de 1919 à 1922, pour finir comme organe hebdomadaire communiste et syndicaliste du Pas-de-Calais de 1922 à 1923.

À côté de ces titres, aux tendances politiques affichées, paraissent à Boulogne-sur-Mer des journaux d'influence sans doute plus limitée, mais qui illustrent la diversité de la presse locale du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle.

Le plus ancien est, sans conteste, *Le Farceur*, créé en 1870, repris en 1883. *Le Farceur* paraissait le vendredi à la dernière heure avec la date du lendemain. Il se présentait sous la forme d'un tabloïd de 4 pages. Le titre était surmonté d'un dessin représentant Charles Ternisien (rédacteur en chef), coiffé de son éternel béret et niché, tel Diogène, dans un tonneau entouré de vigne. Il portait comme devise : « gaité-vérité-patriotisme ». L'intérêt du *Farceur* résidait surtout dans ses échos et cancans occupant les deux pages centrales avec le courrier des lecteurs. La dernière page, la plus lue semble-t-il, exposait en patois les aventures et mésaventures des habitants de la région. Le style virulent des articles du *Farceur* donnait toute sa mesure au moment des élections municipales où se présentait Charles Ternisien (il fut conseiller municipal de 1884 à 1904). En 1886, il est considéré comme républicain et tire à 3 600 exemplaires.

La Petite Villégiature, organe spécial de publicité en juillet 1886, devient radical intrançaisant du 14 au 25 juin 1888 (signalé comme boulangiste). En 1889, elle est remplacée par *Le Signal du Pas-de-Calais*, qui n'a qu'une existence éphémère.

Les journaux de défense d'intérêts économiques, sectoriels ou géographiques, sont également très typiques.

La naissance du journal indépendant *La Solidarité*, en août 1903, est saluée à la fois par *L'Express* (cléricale) et par *Le Boulonnais* (radical). C'est un organe de défense des intérêts commerciaux de Boulogne-sur-Mer et de l'arrondissement. Devenu *Bulletin de La Solidarité Commerciale* en 1904, il est distribué gratuitement à tous les sociétaires et patentés.

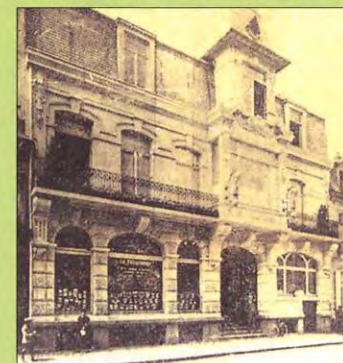
Boulogne-sur-Mer voit aussi paraître, de 1926 à 1934, *Le Dëshérité*, journal officiel du groupe de défense des intérêts urbains du quartier Saint-Pierre de Boulogne.

Le Phare de Boulogne, organe hebdomadaire de défense des intérêts de Boulogne et de la région boulonnaise, créé en 1929, déclare



La bibliothèque, le salon de lecture et de correspondance du Casino de Boulogne-sur-Mer vers 1890.

Le Télégramme, issu de la succession de *L'Express* en 1905, connaît une édition unique de 1905 à 1931 et de juin 1940 à août 1944, et 9 éditions de 1932 à 1939. Le tirage varie de 100 000 exemplaires en 1935 à 40 000 en 1942. En 1907, *Le Télégramme* s'installe dans un hôtel construit au 33 rue Victor Hugo à Boulogne-sur-Mer. Très nettement à droite lors de sa fondation (cléricale) et jusqu'au début de la guerre 1914-1918, *Le Télégramme* modifie, dès 1919, son attitude politique et devient partisan de la formation d'une liste d'entente entre les progressistes et les républicains de gauche. En juin 1927, il est défini comme un organe de défense ou plutôt d'action catholique. Le nouveau rédacteur en chef, en janvier 1928, apporte un soin particulier à rédiger des articles modérés dans la forme et le fond. Il semble que sous cette impulsion nouvelle *Le Télégramme* tende vers la doctrine de la fédération républicaine et abandonne son attitude résolument cléricale. En janvier 1931, il est devenu l'organe de la fédération républicaine et soutient le gouvernement. Il préconiserait même, dans certaines circonscriptions, des candidatures républicaines de gauche contre les radicaux-socialistes et surtout contre les socialistes. Il est attaché aux principes de la conservation sociale et, mais avec plus de réserve, de défense catholique. Avant la deuxième guerre mondiale, *Le Télégramme* est le journal le plus lu dans tous les milieux et a une influence locale sérieuse.



L'hôtel du *Télégramme* à Boulogne-sur-Mer, dans l'Entre-deux-guerres. (extr. L'illustration économique et financière, numéro spécial Le Pas-de-Calais, 23 août 1924).

ignorer la politique mais s'attache à des principes économiques qui sont ceux de l'Alliance démocratique (parti de centre droit). Le tirage, de 1 000 exemplaires au 1^{er} janvier 1931, plafonne à 1 500 exemplaires avant l'occupation.

La matière est donc abondante, riche et complexe. Pour en faciliter l'accès, une liste des titres des journaux du Boulonnais avec l'indication de la date de création, de la périodicité, des tirages et de l'imprimeur est disponible en salle de lecture du centre Georges-Besnier.

Il reste que toute utilisation des journaux comme source d'histoire doit être précédée d'un très sérieux travail d'appropriation du contexte historique : régime juridique, techniques de production et de diffusion (sur ces aspects, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse française*, t. III, 1871 à 1940, Paris, 1972, 688 p.), décryptage fin des tendances politiques (voir, en première analyse, François Goguel, *La politique des partis sous la troisième République*, Paris, 1970, 567 p. et *Géographie des élections françaises sous la troisième et la quatrième Républiques*, Paris, 1970, 188 p.).

J.-C. Hombert

1- 1 J 1629/3. Il s'agit en fait de notes extraites de documents conservés aux Archives nationales (F¹⁰ 297 : rapports des inspecteurs généraux de l'imprimerie et de la librairie, 1860-1864).

Paléographie

Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 G 49, fol. 32 r°

Difficulté :

Durée :

Sequitur forma Juramenti qd no
quibet cano Jurato tenetur In
prima receptione

Ego M. canonicus In sac ecclia botom de novo
doctus Juro sacrosanctis sio tactis euangelijs me
exhibiturum quando ero cano In Ipsa ecclia honoraria
dno decano eiusdem ecclia

Item Juro me exhibiturum obedientiam et subjectionem
dominis decano et capto ecclia

Item Juro secreta capituli no revelare

L'étude des « formules », c'est-à-dire des modèles destinés à la rédaction des actes, qu'ils soient conservés isolément ou en recueils appelés « formulaires », est un des chapitres les plus passionnants de l'enseignement de la diplomatique médiévale (Guido Van Dievoet, *Les coutumiers, les styles, les formulaires et les « artes notariae »*. Turnhout, 1986, 84 p., ou, dans une chancellerie donnée, le classique Hélène Michaud, *Les formulaires de grande chancellerie, 1500-1580*. Paris, 1972, 220 p.). Ils sont non seulement une source puissante de la compréhension de la genèse des actes, mais encore une documentation souvent précieuse d'actes juridiques par ailleurs peu ou mal conservés.

La copie faite au XVI^e siècle d'un obituaire

de la cathédrale de Thérouanne établi en 1440 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 G 49) est accompagnée aux folios 32 à 36 de plusieurs formules de réception de chanoines de Notre-Dame de Boulogne, constituant comme un petit formulaire (Jean-Loup Lemaître, *Répertoire des documents nécrologiques français*. Paris, 1980, t. II, n° 2057, p. 877-878).

La barrière de la langue (texte en latin) s'ajoutant aux problèmes de déchiffrement, le niveau de difficulté paléographique est volontairement modeste. Peu d'écueils de lecture, donc, dans ces quelques lignes où le chanoine nouvellement reçu en son chapitre jure sur les saints Évangiles de respecter son doyen, de lui obéir, ainsi qu'au chapitre, et de ne pas révéler les secrets du chapitre. Ajoutons que le texte est facilement accessible puisqu'il a été édité : A. Lipsin, *Martyrologes des églises de Thérouanne et Boulogne et partition de l'ancien diocèse de la*

Morini, dans *Mémoires de la société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, t. VI, 1876-1878, 466 p., p. 84. On notera néanmoins, de manière habituelle, le e tantôt nettement en deux traits e, tantôt en boucle de ligature e, le r tantôt en crochet r, tantôt en point de rebroussement r, spécialement en position initiale r, le s initial en forme de 8 s ou, règle absolue, le m où le n plongeant en position finale n.

Item juro secreta capituli non revelare
dominis decano et capitulo predictae ecclesiae
Item juro me exhibiturum obedientiam et subjectionem
domino decano eiusdem ecclesiae
exhibiturum quando ero canonicus in ipsa ecclesia reverendam
receptus, juro, sacrosanctis hiis tactis Evangelis, me
Ego M. canonicus in hac ecclesia Bohemensi de novo
prima receptione
quibet canonicus jurare tenetur in sua
Sequitur forma Juramenti quod

Transcription :

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90
Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLLOUX - Coordination : Lydia HUGUET
Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras
Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 2^e trimestre 1999 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 1999

A reproduire
sur papier libre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à :

Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09

Abonnement